



Septembre 2013 - 1 50.000 exemplaires
E.R./V.U.: Sophie Stone-Wilmès, 9 Av. du Saphir, 640 R(h)ode

PROVINCE DU BRABANT FLAMAND VLAAMS BRABANT

BULLETIN D'INFORMATION

Photo: Lander Loedek



1.100.000 BRABANÇONS FLAMANDS

PAGE 6



NUISANCES SONORES AUTOUR DE L'AÉROPORT

PAGE 5



www.uniondesfrancophones.be





LE NOUVEAU CONSEIL PROVINCIAL

Les 72 élus provinciaux sont issus de 7 groupes politiques. Le CD&V (15 sièges), l'Open VLD (13 sièges), le Sp.a (8 sièges) et Groen (7 sièges) forment la majorité. UF (5 sièges), la N-VA (19 sièges) et le Vlaams Belang (5 sièges) sont dans l'opposition.

L'Union des Francophones a 5 élus :

- Sophie Stone-Wilmès (UF-MR) Chef de groupe,
- Frédéric Petit (UF-MR),
- Nicole Geerseau (UF-FDF),
- François Van Hoobrouck (UF-MR),
- Philippe Thiéry (UF-FDF).

Nous remercions les conseillers provinciaux sortants pour leur engagement dans l'UF et leur action au niveau provincial. Nous souhaitons remercier principalement Michel Dandoy, chef de groupe sortant qui au terme de 18 années de travail au sein de ce conseil provincial a décidé de se retirer. Pour avoir assuré la fonction de chef de groupe les 13 dernières années de son mandat, Michel Dandoy a reçu en séance du Conseil provincial du 26 mars dernier, le titre honorifique de membre honoraire du bureau du Conseil Provincial. Notre groupe peut encore compter sur ses conseils utiles et éclairés dans la poursuite de notre engagement. Il reste actif en tant que conseiller communal au sein de sa commune de Dilbeek.



EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE

Photo : Lander Loeckx

UNE NOTE POLITIQUE TROP GÉNÉRALE

La note de politique générale de la majorité a été présentée aux conseillers en séance du 8 janvier 2013.

*Intervention de
Sophie
Stone-Wilmès
pour l'UF*

UF a bien entendu tenu à réagir à cette note trop vague parsemée de quelques bonnes intentions.

Le groupe UF a rappelé ses priorités : la définition du bien vivre ensemble en contradiction avec la politique «caractère flamand» menée à tous niveaux de pouvoir en Flandre, l'importance du maintien d'une poli-

tique économique proactive (aides aux commerces, stimulation de l'entrepreneuriat, réaffectation des zones industrielles inoccupées,...),

la mobilité comme facteur important du développement économique mais aussi de la qualité de vie des personnes, le programme d'investissement contre les inondations que l'UF estime trop faible au regard de la multiplication des événements et des catastrophes personnelles qu'elles génèrent.

LIGNES DE TRAM RAPIDE

Le projet Mobilité 2020 prévoit la création d'un réseau de tram rapide (en site propre) pour réduire

*Intervention de
Frédéric Petit
pour l'UF*

l'importance du trafic automobile des navetteurs de et vers Bruxelles. «De Lijn» a étudié différentes possibilités et défini par zone un tracé préférentiel. Les communes de Wezembeek-Oppem et Kraainem, particulièrement affectées par la mise en œuvre d'un tel tracé ont, ensemble avec les communes bruxelloises de Woluwe Saint Lambert et

Woluwe Saint Pierre, soutenu une alternative qui privilégie l'usage d'infrastructures existantes.

Lors de la séance du Conseil Provincial du 25 juin, l'UF a interrogé les responsables de «De Lijn» quant à savoir si l'option plébiscitée par ces 4 communes pourrait être retenue. Il nous a été formellement promis que «De Lijn» contactera les Collèges de chacune de ces 4 communes d'ici la fin de l'année afin de rechercher la meilleure solution.

Aidez-nous !

Versez votre don au BE 52 2100 1214 0109

Abonnez-vous !

Si vous souhaitez recevoir régulièrement le Bulletin UF de la Province par envoi adressé par la poste ou dans votre boîte électronique, mentionnez ici vos coordonnées et renvoyez ce talon à Sophie Stone-Wilmès, 19 Av. du Saphir, 1640 R(h)ode

Mr Mme Prénom : _____

Nom : _____

Adresse postale : _____

Adresse électronique : _____

ou écrivez-nous à info@uniondesfrancophones.be

EN DIRECT DE L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE

ATTRIBUTION DES HABITATIONS SOCIALES

Lors de l'attribution de délégués provinciaux dans les différents organismes gérant les habitations sociales, l'UF a déploré une nouvelle fois l'absence de tout mandat UF dans les sociétés de logements ayant des biens sur les territoires des

*Intervention de
Nicole
Geerseau-Desmet
pour l'UF*

6 communes à facilités, qui par ailleurs devraient mettre à disposition des documents en français, sans devoir exiger la connaissance du néerlandais. Si l'UF reconnaît l'utilité d'apprendre le néerlandais, elle rappelle que l'exiger est illégal !

COÛT DES SERVICES D'INCENDIE

Le Gouverneur a informé les communes dites «protégées» du solde à payer en 2014 pour couvrir les coûts des services d'incendie.

La note est particulièrement salée d'autant plus que les provisions demandées étaient largement sous estimées.

Lors de la séance du Conseil Provincial du 25 juin, l'UF a demandé les raisons de ce solde particulièrement lourd et s'il existait une possibilité de prise en charge de ces coûts par la Province.

*Intervention de
Frédéric Petit
pour l'UF*

Le Gouverneur a expliqué que la situation actuelle n'était que l'application stricte de la récente loi du 14 janvier 2013 qui mettait fin à un litige juridique.

Il reconnaît toutefois que le coût des services d'incendie a augmenté eu égard au professionnalisme indispensable en ce domaine.

On se consolera en sachant que ce solde clos définitivement ce dossier et permet le retour à la normale dès 2015.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS PROVINCIAUX

La majorité (CD&V, SP, VLD et Groen) a placé ses représentants dans divers organes (plusieurs dizaines de mandats). UF a proposé à certains postes clefs ses candidats qui, sans surprise, ont été refusés.

La désignation d'un représentant à la vzw De Rand a été l'occasion de rappeler les pratiques parfois douteuses de cette asbl fonctionnant

*Intervention de
Sophie
Stone-Wilmès
pour l'UF*

grâce aux subsides de la province. Dans le rapport annuel 2011 (dernier disponible à l'époque) l'asbl indique avoir choisi, dans le cadre d'une soirée de sensibilisation aux 6 communes à facilités, comme collaborateurs privilégiés, le TAK (Taal Aktie Comitee) et autres associations oeuvrant pour la fin de la Belgique et des facilités.

Le site internet de l'union des francophones UF a fait peau neuve !

Vous y retrouverez le travail de vos conseillers provinciaux ainsi que des informations intéressantes de votre commune.

La nouvelle équipe a décidé de limiter la parution du bulletin papier en toute boîte, préférant ainsi développer le site internet de l'Union des Francophones. Grâce à la lettre d'information que nous avons développé vous resterez informé régulièrement de ce qui se passe si vous le souhaitez. Inscrivez vous sur notre site.

LA SPÉCIFICITÉ DE LA PROVINCE, SON CARACTÈRE FLAMAND !

*Intervention de
Sophie
Stone-Wilmès
pour l'UF*

Dans le cadre redessiné des compétences de la province, un accord de gestion doit être signé entre la Région et les provinces. Celui-ci est subdivisé en deux parties : la partie «générale» s'applique à l'ensemble des provinces flamandes et la 'spécifique' à la province du brabant flamand. Elle ne contient qu'une thématique : le «caractère flamand». Si nous pensons que l'apprentissage des langues est un atout tant du point de vue professionnel que privé, le caractère flamand de ne doit pas être une politique en soi.

Le texte de l'accord va plus loin. Il stipule que les personnes dont la langue maternelle n'est pas le néerlandais et les nouveaux arrivants seront encouragés à apprendre le néerlandais mais aussi à l'utiliser. Pourquoi cette dernière précision quand on connaît ses nombreux dérapages en périphérie ?

Des exemples récents : une décision du conseil communal de Dilbeek obligeait tous les mandataires à utiliser le néerlandais dans toutes leurs communications avec le citoyen. Celle-ci fût fort heureusement annulée suite à une plainte de Guy Pardon, conseiller communal UF.

Que dire de la censure aussi ridicule que scandaleuse exercée sur la planche de Schuiten car le phylactère était en français ?





LES ECHOS DES COMMISSIONS PROVINCIALES



**CARACTÈRE FLAMAND
JEUNESSE ET SPORT
ECONOMIE**

**Sophie
Stone-Wilmès**

Chef de Groupe
au Conseil Provincial
1er Echevine
à Rhode-Saint-Genèse
www.sophiewilmès.be
contact@sophiewilmès.be

DOMAINE DU "HALVE MAAN"

Réaménagement de la partie «jeux et sports d'aventure» du domaine de Diest.

Il prévoit principalement de créer une liaison aquatique et ludique entre les différents bassins existants.

La petite ferme (inutilisée) sera transformée en un point Horeca.

CONSEIL DE LA JEUNESSE

Les nouveaux statuts modifient sa structure afin d'améliorer la participation active des jeunes en fonction des dossiers. Le forum des jeunes laisse ainsi place à des groupes de travail.

RÈGLEMENTS DES SUBSIDES liés aux initiatives impliquant

la jeunesse locale ainsi qu'aux activités visant les jeunes de groupes spécifiques ont été adaptés afin d'assurer la continuité des subsides jusque fin décembre 2013 (au lieu de septembre). Un nouveau règlement sera d'application dès janvier 2014.

DOMAINE [HET VINNE]

Le règlement de Zoutleeuw précise les modalités de la nouvelle activité de camping «sauvage».

En effet, moyennant le respect de certaines règles, les randonneurs et cyclistes pourront dorénavant camper de manière «sauvage» dans le domaine.

DOMAINE DE HUIZINGEN

Des travaux d'entretien au lac et à ses bordures ont été

approuvés ainsi que l'achat de gros matériel.

NOUVELLE COOPÉRATION PROVINCE-COMMUNES

L'accord régissant leurs relations lors d'un soutien aux activités sportives est adapté. Ce soutien peut consister en : communication et promotion de l'offre régionale en sport, formation d'instructeurs sportifs et stimulation de la collaboration entre les communes.

CULTURE

Les nouveaux statuts du Conseil de la Culture ont été approuvés.

CARACTÈRE FLAMAND

Le rapport d'activité 2012 a été approuvé (résumé dans une prochaine édition).



**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
ENSEIGNEMENT,
CENTRE DE FORMATIONS
PIVO**

**Nicole
Geerseau-Desmet**

Conseillère Provinciale
Echevine
à Wezembeek-Oppeem
nicolegeerseaudesmet@skynet.be

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le plan prévoit 20 zones d'aménagements et 4 zones d'expropriation. Une attention toute particulière est donnée à l'entretien des différentes zones récréatives.

ENSEIGNEMENT ET CENTRE DE FORMATIONS PIVO

La province a 5 priorités stratégiques :

- Mieux profiler l'enseignement : cibler le genre de formations en fonction du marché de l'emploi.
- Augmenter la qualité : contrôles d'évolutions
- Optimiser l'efficacité en mettant entre autre un soutien logistique supplémentaire
- Soutien accru au corps enseignant et aux parents: journées d'études
- Être à l'écoute des différents acteurs

Le Centre PIVO est composé de 4 écoles de formations :

- École d'administration (communes & CPAS)
- Formation de pompiers
- Formation de secouristes médicaux
- École de police

Retrouvez les bulletins précédents sur le site de l'UF



**FINANCES,
FISCALITÉ, PERSONNEL,
FORMATION
ET INFORMATIQUE.**

**François
van Hoobrouck
d'Aspre**

Conseiller provincial
Bourgmestre désigné
de Wezembeek
f.vanhoobrouck@skynet.be

D'UNE COMMUNE
À L'AUTRE

NUISSANCES SONORES : AÉROPORT NATIONAL DE ZAVENTEM

Les habitants des communes de Rhode-Saint-Genèse, Crainhem, Wezembeek-Oppem et Sterrebeek réunis au sein des associations qui les défendent devraient être enfin soulagés. Le 19 juillet dernier le Secrétaire d'Etat à la Mobilité a donné instruction à Belgo-control de mettre en œuvre les décisions prises au Conseil des Ministres visant à réduire et à mieux répartir les nuisances causées par les survols en provenance et à destination de l'aéroport de Zaventem. Ces mesures bien documentées et validées par une étude indépendante seront appliquées dès le 13 octobre prochain. Elles visent essentiellement à mieux définir l'utilisation des pistes en augmentant la sécurité et en diminuant l'impact environnemental de l'activité aéroportuaire (moins de nuisances et moins de consommation de kérosène en évitant d'utiliser intensivement la piste secondaire 02). On peut toutefois déplorer la récente réaction communautaire et NIMBY (pas dans mon jardin) de l'auteur du funeste plan de dispersion, entretemps aboli par plus de 30 arrêts de justice dont le fameux arrêt de la Cour d'Appel du 17 mars 2005 interdisant l'usage abusif et excessif de la piste 02.

LES ECHOS DES COMMISSIONS PROVINCIALES



ENVIRONNEMENT,
AGRICULTURE ET
HORTICULTURE

INFRASTRUCTURE,
EAU ET PATRIMOINE

Frédéric Petit

Conseiller Provincial
1er Échevin
à Wezembeek-Oppem
fredericpetit@skynet.be

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET HORTICULTURE

L'agriculture et l'horticulture représentent 41% de la surface de la province. C'est dire l'importance de cette activité qui combine la culture de fruits et légumes, ainsi que l'élevage de porcs, volaille et le concept «viande et lait»). Une attention particulière est réservée aux ruches et à la culture des raisins de table. La Province soutient en priorité les fermiers et horticulteurs, qui développent les cultures biologiques et les produits du terroir.

Dans un proche avenir, la commission s'attachera à définir les mesures de soutien au projet Européen : «Covenant of Mayors».*

* La Convention des Maires est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volon-

taire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires. Par leur engagement, les signataires de la Convention visent à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO2 de 20 % d'ici 2020.

INFRASTRUCTURE EAU ET PATRIMOINE

La priorité : lutter contre l'érosion et les inondations. Le programme d'entretien des berges des différents cours d'eau et la réalisation de bassins sur la Demer, la Dijle et la Senne sont primordiaux. Les habitants de Landen, Grimbergen, Lennik, Vilvoorde, Asse, Merchtem et Opwijk bénéficieront en priorité de ses nouvelles infrastructures.



AIDE SOCIALE
SANTÉ
LOGEMENT

Philippe Thiéry

Conseiller Provincial
Président du CPAS
de Linkebeek
pthiery@telenet.be

PRÊTS SANS INTÉRÊT

Approbation du règlement relatif à l'octroi de prêts aux cpas pour la réalisation de mesures d'économie d'énergie dans les habitations occupées par les personnes qu'elles aident.

ADAPTATION DES LOGEMENTS

Modification du règlement relatif à l'octroi de primes pour l'adaptation des logements aux personnes âgées ou handicapées.

La condition relative au plafond du revenu cadastral a été supprimée.

La demande peut maintenant être introduite par voie électronique :

<https://subsidiesaanvragen.vlaamsbrabant.be>

PRIMES POUR VITRAGE SUPER ISOLANT

Modification du règlement relatif à l'octroi de primes pour le placement de vitrage super isolant.

Rappelons que cette prime est uniquement octroyée en complément de celle octroyée par les distributeurs d'énergie au locataire ou au propriétaire. Les conditions de revenus ont été revues à la baisse pour toucher les familles les plus fragilisées et les personnes âgées. Le montant du loyer payé par le locataire conditionnera également le montant de la prime.

www.uniondesfrancophones.be 5

D'UNE COMMUNE À L'AUTRE



WEZEMBEEK, LES HIRONDELLES SONT LES BIENVENUES

L'été, c'est la période où les oiseaux migrateurs nichent dans nos régions.

Parmi eux, les hirondelles de fenêtre. Leur population est en déclin, sauf à Bruxelles et sa proche périphérie.

Plus de 300 couples nichent dans la capitale, alors qu'ils n'étaient qu'une trentaine il y a 10 ans.

Ce succès, on le doit à des particuliers, qui installent des nids artificiels sur leur maison.

En 40 ans, la moitié des populations d'hirondelles ont disparu de nos régions. Pourtant, dans le quartier du Ban Eik, elles sont bel et bien là.

Les riverains du quartier se passent le mot, de plus en plus de nids artificiels sont posés.

Et le succès est au rendez-vous !

RHODE, UN HÉROS DE GUERRE S'EN EST ALLÉ LE RHODIEN MICHEL [MIKE] DONNET S'EST ÉTEINT LE MOIS DERNIER À L'ÂGE DE 96 ANS

Après avoir participé comme pilote à la campagne de mai 1940, il a souhaité poursuivre la lutte contre l'Allemagne nazie après la capitulation.

Michel Donnet et son compagnon de promotion Léon Divoy avaient alors découvert un avion – saboté – au château de Terblock, le long du Ring actuel, près de Hoeilaart, occupé par les Allemands.

En trois mois, ils avaient remis cet appareil, appartenant à un autre pilote militaire, le major et baron Thierry d'Huart, en état au nez et à la barbe de l'occupant, avant de s'envoler dans la nuit du 4 au 5 juillet 1941 pour rallier Thorpe-le-Soken, dans le Sud-Est de l'Angleterre) en plus de deux heures de vol mouvementé.

Ils ont ainsi rejoint la RAF.

ACTUALITÉS PROVINCIALES

UN MILLION CENT MILLE

La Belgique compte 11.035.948 habitants et notre province 1.094.751. La région flamande 6.350.765, près d'un flamand sur cinq habite la province centrale.

Son chef lieu, Louvain est même devenu la dixième ville la plus peuplée de Belgique, entre Namur capitale de la Wallonie et la Bruxelloise

Molembeek. Elle est la 4^e ville de Flandre, après Anvers, Gand et Bruges, loin devant Malines et Alost. Le mouvement migratoire internationale reste la principale source d'accroissement de la population. Croissance de 1,8 % à Bruxelles, 0,7 % en Flandre, 0,6 % en Wallonie et 0,8 % pour toute la Belgique.

A PEÏNE LA MOITIÉ DES ENFANTS NÉS À HAL-VILVORDE ÉLEVÉS EN NÉERLANDAIS

Selon l'agence flamande en charge des services liés à l'enfance, Kind en Gezin. Cette proportion s'élève à 64,8% si l'on considère tout le Brabant flamand et à 74,9% pour la Flandre, est en baisse. En 2010, la proportion d'enfants élevés en néerlandais se chiffrait encore à 54,8% à Hal-Vilvorde et à 77,1% en Flandre. Les chiffres sont particulièrement

bas dans les communes de la Petite Périphérie: 2,9% à Linkebeek, 4,1% à Drogenbos, et 7,5% à Crainhem. Dans ces communes, le français est beaucoup plus souvent la langue maternelle des enfants, sans pour autant être leur langue exclusive. A Crainhem, par exemple, la part du français représentait seulement 50,5% l'an dernier.

ACTUALITÉS PROVINCIALES

DEUX FOIS PLUS DE NON BELGE

Près de 13 % de la population des 19 communes de la proche périphérie est de nationalité étrangère. C'est presque le double de l'ensemble de la Région ou seuls 6,8 % des habitants est d'origine étrangère.

A Crainhem et Wezembeek, plus d'un habitant sur cinq a une nationalité étrangère, avec respectivement 29 et 22,3 %.

En dehors des 6 communes à facilités le risque de francisation est quasi nul affirme l'étude du gouvernement flamand : «l'histoire nous apprend que c'est toujours le groupe

économique dominant qui finit par imposer sa langue à l'autre.»

Les riches flamands l'emporteraient donc sur les «pauvres» turcs, marocains ou congolais !

«Ils envoient leurs enfants dans des écoles flamandes parce qu'ils savent que leur avenir sera meilleur avec le néerlandais.»

Et l'étude conclut que l'effort pour attirer les allophones dans les écoles flamandes doit être non seulement maintenu mais développé. «Nous assistons à une flamandisation efficace et durable».

STABILISATION DES PRIX DES MAISONS ET DES VILLAS

Le Brabant Flamand est toujours la province la plus chère de Flandre, Le marché des appartements a enregistré l'an dernier de meilleurs résultats que celui des maisons. En 2012, la hausse des prix des maisons s'est limité à 2 %, plus 14 % sur les 5 dernières années, la plus faible de toutes les provinces flamandes. La commune la plus onéreuse, Crainhem avec un prix de référence de 432 000 €. Les maisons les moins coûteuses se nichent à la limite du Limbourg. Pour les villas, progression des prix est de 34 %, en dix ans, il est devenu le segment du marché

immobilier le moins performant ! Les prix des villas a dégringolé l'an dernier de 16 % à Crainhem et 10 % à Hoeilaart, par contre ils ont montés de 15 % à Wezembeek et de 18 % à Grimbergen. Côté terrain à bâtir, le marché est en berne.



TOUTES LES CONSTRUCTIONS NEUVES VONT DEVOIR PRODUIRE DE L'ÉNERGIE VERTE

Dès le 1er janvier prochain, aucune famille flamande ne pourra plus construire de maison sans y inclure un système de production d'énergie renouvelable. Le gouvernement flamand offre le choix entre six systèmes, et il a déjà donné l'exemple. Depuis le 1er janvier de cette année, cette obligation s'applique déjà à toutes les constructions neuves bâties pour le compte des pouvoirs publics flamands. Les normes pour les maisons neuves ont déjà été sensiblement renforcées ces dernières années. Aujourd'hui, ces conditions restent limitées aux normes d'isolation, mais dès 2014 s'y ajoutera une production active d'énergie. Les candidats à la construction auront le choix entre panneaux solaires, boiler solaire, pompe à chaleur, chaudière à biomasse ou participation dans un projet d'énergie verte dans la province où se trouve la construction neuve. Ceux qui ne souhaitent pas rentrer dans le système ont encore une autre solution : prévoir une isolation 10% plus importante que ce que prescrit la norme de performance énergétique. Cette mesure résulte de la directive européenne qui prévoit que pour 2021, toutes les constructions neuves doivent être 'pratiquement' neutres. Les entreprises du bâtiment sont déjà en train d'anticiper cette obligation d'installer un système produisant de l'énergie renouvelable. Certaines ont même déjà construit des maisons passives clé-sur-porte, qui vont encore beaucoup plus loin.

QUELS SONT VOS USAGES CULTURELS ET LINGUISTIQUES ?

L'Université de Reims Champagne-Ardenne (France) souhaite comprendre les usages culturels et linguistiques de vos communes au quotidien.

Répondez rapidement et anonymement

au questionnaire en ligne sur le site du laboratoire Habiter

www.univ-reims.fr/habiter

Rubrique «Actualités, Questionnaire en ligne»

Contact / Info : clotilde.bonfiglioli@univ-reims.fr



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE



EA 2076 HABITER
Aménagement &
Géographie politique






LU POUR VOUS

BHV: les partis misent sur Bruxelles
LE SOIR 12 AOÛT 2013

Dans les 6 communes à facilités, l'électeur choisira la capitale ou la Flandre. Le FDF annonce Damien Thiéry, député bourgmestre désigné de Linkebeek, mais non-nommé par la tutelle, comme premier suppléant sur sa liste bruxelloise, pour renforcer le lien Bruxelles-Périphérie. Mais déposera aussi une liste FDF dans Hal Vilvorde (HV). Le MR, comme le CDH, annoncent la présence de candidat(e)s de la Petite Périphérie sur la liste bruxelloise 'de manière à renforcer les partis sur Bruxelles par l'apport de voix extérieures'. Une question de pure stratégie... Ecolo pourraient envisager une liste Groen-Ecolo à H V en échange d'une liste Ecolo-Groen à Bruxelles. Une liste d'UF à Hal Vilvorde semble impossible au scrutin législatif, ou les enjeux idéologiques et non locaux dominant. Les francophones des 6 pourraient aussi conclure de la scission de BHV qu'ils sont définitivement flamands d'expression française et que la sauvegarde de leurs intérêts réside désormais dans le soutien d'un parti flamand, pour contrer la NV-A.

Quand les Régions nous mènent en bateau

LE VIF 12 JUILLET 2013

Une ligne fluviale pour passagers entre Bruxelles et Vilvorde, cofinancée par la Loterie nationale, est en service jusqu'à la fin octobre. Le waterbus fait la navette 3 fois par jour, les mardis et jeudis sur le canal, 8 arrêts ont été aménagés. Si le succès se confirme les fréquences et les jours de navigation seront augmentés. Le trajet complet dure près d'une heure trente, mais l'objectif est de mettre en place une formule express qui ne prendra que 30 minutes

Moins de primes distribuées en 2012
HET NIEUWSBLAD 3 JUILLET 2013

La Flandre a distribué 210.920 primes l'an dernier pour l'isolation des murs et des toitures et l'installation de boilers

solaires et de pompes à chaleurs. Au total, 25 000 primes de moins que l'année précédente, c'est le résultat de la suppression des primes pour les chaudières à condensation.

Info : www.energiesparen.be

Taxe d'immatriculation

HET LAATSTE NIEUWS 1 JUILLET 2013

La taxe a été indexée de 1,8 % par la Région Flamande. Le nouveau tarif restera valable jusqu'au 30 juin 2014 pour les nouveaux véhicules.

Info : www.belastingen.vlaanderen.be

Les travailleurs engagés en Flandre resteront soumis à l'exigence d'exclusivité linguistique

LE VIF 19 MAI 2013

Le Chief Financial Officer de la PSA Antwerpen, Anton Las, récemment démis de ses fonctions, contestait devant le tribunal du travail d'Anvers le montant des indemnités devant être versées par son ancien employeur, société établie en Flandre mais relevant d'un groupe international. L'employé invoqua la nullité de son contrat rédigé en anglais au motif que le Décret de la Communauté flamande du 19 juillet 1973 impose l'usage exclusif de la langue néerlandaise à toutes les «relations sociales», y compris le contrat de travail et à tous les actes et documents des entreprises imposés par la loi dès que l'employeur à son siège d'exploitation dans la Région de langue néerlandaise. L'employeur contesta la nullité du contrat au motif qu'il s'agissait d'une entrave disproportionnée à la libre circulation des travailleurs, liberté fondamentale consacrée par le Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE).

Une allocation pour toutes les personnes handicapées

DE STANDAARD 15 MAI 2013

Tout Flamand présentant un handicap reconnu va donc recevoir, dès la prochaine législature, qui débutera en juin 2014, une allocation de base qui

lui permettra de payer lui-même ses soins et son soutien. Pour le gouvernement flamand cela devrait généralement suffire à condition que les personnes concernées puissent faire appel à l'aide de la famille, des collègues, des voisins et des soins de proximité. La nouvelle mesure doit permettre de réduire les sollicitations adressées aux instances spécifiques, de manière à réduire les listes d'attente. Car en dépit de l'élargissement constant de l'offre de soins, celles-ci ne cessent de croître. Même si cette législation verra se créer 5500 places pour personnes handicapées supplémentaires, 22.000 personnes sont sur les listes d'attentes. La note stratégique ne précise pas le montant de l'allocation de base, ni le coût qu'elle représentera pour la Flandre. En revanche, elle stipule que l'assurance soins de santé paiera l'allocation. Une nouvelle contribution de 25 euros pour chaque Flamand, permettrait à l'assurance Soins de santé de verser entre 300 et 400 euros par mois à toute personne handicapées qui se trouve sur une liste d'attente.

"La pacification, c'est trop tôt"

DE STANDAARD 12 OCTOBRE 2012

La lutte contre la francisation reste un thème important en périphérie déclarent Ben Weyts (NVA) et Michel Doomst (CD&V). Ce ne sont plus de riches francophones qui quittent Bruxelles mais des classes moyennes. Leurs revenus ne leur permettent pas d'habiter dans des habitations sociales, la politique de Vlabinvest ne peut donc intervenir. Il faudra trouver une solution pour intervenir auprès des propriétaires privés. Actuellement la pression vient des cadres internationaux, mais ceux-ci ont l'habitude de s'intégrer, ce sera plus facile que dans le passé avec les bourgeois francophones !

*Rédaction de ce numéro
clôturée le 1 septembre 2013*